

Repenser la gouvernance afin de combattre la corruption

Cette note de synthèse démontre que pour concevoir des stratégies anti-corruption plus efficaces, il est indispensable de penser la gouvernance autrement. Au lieu de prendre un modèle de gouvernance préconisé par l'OCDE pour évaluer les écarts entre la réalité des pays en développement et les institutions de l'OCDE, il serait plus judicieux que les décideurs politiques laissent les hypothèses de côté et soulèvent quelques questions. Quelles sont les causes sous-jacentes de la mauvaise gouvernance et des taux élevés de corruption au sein de tant de pays pauvres ? Que savons-nous des processus politiques permettant d'ériger des institutions publiques plus responsables et efficaces ?



L'émergence d'un débat plus riche

Commençons par les bonnes nouvelles ! La communauté de l'aide au développement entretient un dialogue bien plus riche sur la gouvernance et la lutte anti-corruption qu'il y a cinq ans. En l'occurrence :

- Il existe une volonté sans précédent de privilégier les principales caractéristiques de la gouvernance (capacités, responsabilité, réactivité) à des systèmes politiques spécifiques.
- Il est de plus en plus largement admis que la corruption est un produit de la mauvaise gouvernance. Un document d'orientation du Comité d'aide au développement (CAD) affirme que la corruption est le symptôme de problèmes de gouvernance non résolus, qui découlent de « l'imperfection du processus visant à instaurer un État responsable et efficace » (DAC 2006:9).
- L'importance des approches initiées par les pays, de « l'appropriation » des politiques locales et de la volonté politique en faveur des réformes est largement reconnu.
- Il est (parfois) admis que le changement social, institutionnel et politique est un processus de longue

haleine et que rares sont les solutions rapides.

- Le plus important est sans doute l'émergence d'un débat sur le comportement des bailleurs et du milieu international des affaires, susceptible de contribuer aux problèmes de gouvernance dans les pays pauvres et le fait que ces questions soient à l'ordre du jour de l'OCDE (la Déclaration de Paris : un ensemble de mesures anti-corruption).

Certains donateurs parlent même ouvertement de politique. Comme l'indique le Livre blanc 2006 du gouvernement britannique : « La politique détermine l'utilisation des ressources et l'élaboration de politiques d'intérêt public. De plus, la politique désigne les bénéficiaires. Autrement dit, la bonne gouvernance repose sur une bonne politique. » (DFID 2006:23). Ce document indique également que la mise en place d'une meilleure gouvernance prend du temps et doit naître d'un processus politique au sein de chaque pays : un modèle ne saurait être imposé par des personnes extérieures. La bonne gouvernance dépend largement des relations qu'établissent entre eux citoyens, dirigeants et institutions publiques pour conduire le changement. Or, en dépit de ces perspectives, le Livre blanc soumet un programme technocratique et très conventionnel pour stimuler la croissance et optimiser les services de base, avec peu d'orientation politique.

La priorité est toujours axée sur des modèles institutionnels et non sur le processus politique

Cette incapacité à associer le discours politique à un programme opérationnel en vue d'améliorer la gouvernance et d'enrayer la corruption n'est pas un fait isolé. Le document d'orientation de la Banque mondiale intitulé « Renforcer

l'engagement du Groupe de la Banque mondiale pour améliorer la gouvernance et lutter contre la corruption » (World Bank, 2007) en est un exemple concret. L'objectif affiché est de « promouvoir des États et des institutions capables et responsables, à même de formuler et d'appliquer des politiques avisées, de fournir des services publics, de définir des règles régissant les marchés et de combattre la corruption ». L'importance de « l'engagement des gouvernements nationaux et d'une coalition de réformateurs » est reconnu, mais fondamentalement la stratégie visant à réaliser ces objectifs ambitieux est une intervention classique de gestion du secteur public, accompagnée de réformes sur la transparence et d'autres thèmes connexes, ainsi que de l'engagement auprès d'un éventail plus large de partenaires, à savoir les multinationales, le secteur privé à l'échelle nationale, le secteur financier et la société civile. La tâche consiste à favoriser la création d'institutions politiques et de marché, qui s'apparentent au modèle de l'OCDE (y compris, un secteur privé dynamique, concurrentiel et responsable). Les bailleurs de fonds devraient déployer des efforts de manière plus systématique, cohérente, engagée et harmonieuse. Mais aucun diagnostic ne permet de révéler pourquoi tant de pays pauvres pâtissent d'une mauvaise gouvernance, pourquoi il est souvent si difficile de tenir l'engagement politique en matière de réforme, ou quel processus politique serait susceptible de façonner des institutions plus fortes et responsables.

La plupart des cadres d'évaluation de la gouvernance employés par les bailleurs de fonds [l'analyse de la gouvernance nationale du ministère du Développement International du Royaume-Uni (DFDI), les profils politiques de l'Union européenne et les évaluations du Fonds pour les défis du millénaire (Millennium Challenge Account)], continuent d'examiner les performances des pays en développement en matière de gouvernance en fonction des modèles de l'OCDE relatifs au capitalisme de marché et à la démocratie libérale. C'est notamment le cas en matière de corruption, dont la définition même présuppose l'existence d'une ligne de partage claire entre la sphère publique et la sphère privée. Ces évaluations s'attachent généralement au cadre juridique d'un pays donné, au fonctionnement des institutions formelles et aux différentes facettes de la gouvernance telles que : « la participation et la responsabilisation », « l'état de droit », « la lutte anti-corruption » et l'environnement réglementaire. L'hypothèse (souvent implicite) selon laquelle les lacunes ainsi révélées peuvent être comblées grâce à une aide financière et technique afin de renforcer la capacité des institutions publiques (l'offre) et des organisations de la société civile (la demande), s'impose comme nécessaire par le dialogue et la conditionnalité.

Toutefois, l'expérience suggère qu'il est relativement peu efficace d'essayer d'établir une meilleure gouvernance et de lutter contre la corruption en transférant les modèles institutionnels des pays nantis dans les pays démunis, ou d'utiliser la conditionnalité de l'aide comme levier pour changer les comportements des élites politiques et économiques. Si des progrès ont été accomplis, il est souvent difficile de les maintenir. En outre, le fonctionnement des paradigmes institutionnels

varie selon les contextes politiques et sociaux. Par exemple, les commissions anti-corruption ne sont pas suffisamment contraignantes ou sont instrumentalisées afin de poursuivre les opposants politiques. Une évaluation sur les efforts de renforcement des capacités des États africains (Levy 2004) laisse entrevoir que la raison principale du succès limité des démarches classiques est l'hypothèse implicite selon laquelle la faiblesse de l'administration publique serait essentiellement managériale. Or, l'expérience a bel et bien démontré que les administrateurs publics sont enracinés dans un « système interdépendant complexe » intégrant « des institutions politiques et plus largement, des intérêts économiques, politiques et sociaux ». Une meilleure compréhension de ces intérêts permettrait de concevoir des programmes d'aide au développement plus fructueux.

Une meilleure analyse politique est possible

Un certain nombre de donateurs sont les pionniers d'une approche plus politique de la gouvernance. La Banque mondiale a réalisé des études d'économie politique dans plusieurs pays. L'Agence suédoise de développement international (Sida) a entrepris d'analyser le pouvoir (Power analysis). Il y a quelques années, le DFID a lancé une démarche axée sur les moteurs du changement, bien que la plus récente « Analyse de la gouvernance nationale » adopte une position plus normative. Et dernièrement, le ministère des Affaires étrangères des Pays-Bas a conçu et piloté sa propre analyse d'économie politique. L'influence de ces démarches d'analyse reste à démontrer. La tentation est grande de porter un intérêt de pure forme à la politique avant de se rallier à une vision plus classique et moins risquée de la gouvernance ; un fait regrettable si l'on convient que ces démarches sous-tendent des idées primordiales sur les processus d'édification de l'appareil d'État.

Le défi auquel de nombreux pays pauvres sont encore confrontés aujourd'hui fût éloquentement exprimé par James Madison à la fin du XVIII^e siècle : « À l'heure de former un gouvernement qui sera administré par des hommes sur des hommes, la grande difficulté est la suivante : d'abord, il faut permettre au gouvernement de contrôler les gouvernés, puis il convient de l'obliger à se contrôler lui-même ». Les tentatives visant à trouver un équilibre entre contrôle et responsabilisation sont à l'origine des problèmes de gouvernance, qui sévissent dans de nombreuses régions du monde en développement.

D'un point de vue historique, cela s'est produit en Europe occidentale à travers un processus d'interaction, de négociation et de compétition entre tenants du pouvoir et acteurs sociaux. Le processus fut souvent violent, mais il permit dans le temps de renforcer tant la capacité que l'obligation redditionnelle de l'État, lorsque les parties prenantes parvinrent à identifier des intérêts communs et à négocier des dispositions en vue de les mener à bien. Ceci conduisit à une gestion plus civique des intérêts conflictuels, et occasionna la création d'institutions légitimes et stables. Ces dispositions

furent valorisées, puis « institutionnalisées » car aux yeux des parties prenantes, elles servaient un objectif commun. Les tractations entre dirigeants et groupes sociaux organisés concernant le paiement des impôts constitua un des éléments majeurs du processus dont découla l'établissement d'institutions économiques et politiques efficaces.

Aujourd'hui, les circonstances sont toutes autres pour les pays en développement. Nombreux sont les gouvernements peu enclins à négocier avec leurs citoyens, qu'il s'agisse de fiscalité ou d'autres sujets. Ceci explique en grande partie la médiocre gouvernance dont ils pâtissent. Un ensemble complexe de facteurs historiques, notamment l'édification de la nation par l'entremise de la colonisation, ont entraîné la concentration du pouvoir économique et politique entre les mains de petites élites, qui ne rencontrent guère d'opposition de la part des acteurs sociaux organisés. L'État tend à instaurer un rapport de force avec ses citoyens (ainsi, l'obligation redditionnelle fait défaut), mais il est faible dans sa capacité à formuler ou mettre en œuvre des politiques (ici, les compétences ou capacités font défaut). Le besoin des États de négocier avec les groupes organisés de citoyens est d'autant plus fragilisé par le contexte mondial. La conjonction de fortes inégalités et d'une interaction toujours plus étroite entre pays riches et pays pauvres fournit une occasion sans précédent pour les élites politiques d'avoir accès à des recettes non fiscales conséquentes, notamment en ce qui concerne les rentes issues de l'exportation de ressources naturelles (en particulier, le pétrole et les ressources minières). La disponibilité d'un soutien militaire extérieur et de l'aide au développement réduit la nécessité des États de s'engager auprès de leurs propres citoyens.

Une meilleure analyse politique permettrait de démêler peu à peu la manière dont certains facteurs très profondément ancrés (tels que l'histoire de l'édification de la nation, les sources de recettes publiques, les clivages économiques et sociaux, une géographie ingrate) influent sur la gouvernance, et contribuent à façonner les institutions formelles et informelles, qui constituent « les règles du jeu », les intérêts des acteurs politiques et les occasions pour les acteurs sociaux de se mobiliser. L'analyse permet de montrer aux décideurs politiques extérieurs, notamment les bailleurs de fond, que certaines problématiques sont incontournables : comment décrypter les défis de gouvernance sous-jacents ? Qu'est-ce qui pourrait inciter les groupes sociaux susceptibles de constituer un contre-pouvoir important à engager une action collective ? Plus précisément, qu'est-ce qui pourrait les inciter à s'organiser autour d'intérêts sujets à la négociation et au compromis (à l'instar des intérêts économiques) ? Comment les acteurs extérieurs peuvent-ils faire avancer ou reculer les choses ?

La recherche sur la gouvernance et la croissance enrichit le débat

Le débat qui émerge sur les liens entre gouvernance et croissance révèle que certains économistes

reconnaissent également le besoin de changer d'orientation, en passant de la mise en place d'institutions formelles visant à protéger les droits de propriété et maintenir la compétitivité des marchés à une meilleure compréhension des motivations qui animent l'action politique et l'interaction entre responsables politiques et investisseurs potentiels. Ils ont constaté que s'il existe, à très long terme, une forte corrélation entre un programme conventionnel de bonne gouvernance (stabilité des droits de propriété, baisse de la corruption, un service public responsable, l'État de droit) et la croissance, ces liens sont bien plus faibles à court ou moyen terme. Certains pays, dotés d'institutions publiques faibles, ont réalisé une croissance que l'on peut juger bonne, voire spectaculaire. Par ailleurs, la mise en œuvre rapide d'une réforme systémique suscite de plus en plus d'interrogations. On assiste, d'une part, à une volonté croissante d'admettre que tous les pays en développement sont caractérisés (dans une plus ou moins grande mesure) par des relations interpersonnelles et exclusives entre les détenteurs du pouvoir politique et les citoyens (auxquelles on se réfère par des termes variés tels que « ordre social à accès limité », « arrangements de la main à la main » et « clientélisme »). D'autre part, au lieu de tenter de mettre en place des réformes institutionnelles ambitieuses, il serait sans doute plus efficace de commencer par mieux comprendre les intérêts politiques qui entretiennent ces relations.¹

Se réconcilier avec la politique : un exercice difficile pour les bailleurs de fonds

Les bailleurs de fonds ont tendance à se détourner de la politique locale. Ce phénomène met en exergue les capacités limitées et velléitaires des acteurs extérieurs à influencer l'action politique ainsi que la lenteur des processus visant à instaurer des institutions publiques plus responsables et performantes. Cette problématique est d'autant plus grande au vu des objectifs ambitieux et médiatisés, qui consistent à assurer des progrès de gouvernance dans les délais impartis pour atteindre les objectifs du millénaire pour le développement ; ces derniers ayant permis de justifier l'accroissement non négligeable de l'aide au développement. Il s'agit là d'une véritable gageure pour les militants de la lutte anti-corruption. En effet, le fait de reconnaître les intérêts institutionnels sous-jacents qui motivent les actes de corruption est susceptible de s'apparenter à de la connivence, voire de la collusion. La corruption menace clairement l'efficacité de l'aide au développement. Elle augmente les risques fiduciaires pour les donateurs et menace d'éroder le soutien de leurs contribuables en faveur de l'aide. La corruption nuit aux populations les plus vulnérables : elle détourne les ressources indispensables au développement, ainsi les plus démunis sont les premières victimes tant de la grande que de la petite corruption. Il n'est pas surprenant de constater que cette situation déclenche la consternation morale et la quête de solutions directes et expéditives pour régler le problème. Cependant, cela ne constitue sans doute pas une base solide pour élaborer des politiques.

Des démarches plus efficaces sont possibles

Une meilleure analyse politique ne permet pas de proposer des solutions rapides, elle démontre plutôt pourquoi celles-ci échouent si fréquemment. Mais l'objectif n'est pas de sombrer dans le pessimisme. La capacité des acteurs extérieurs à promouvoir une meilleure gouvernance et de « combattre » la corruption de manière directe est probablement plus limitée qu'ils ne le souhaiteraient. Il existe néanmoins des moyens d'aider – souvent de manière indirecte et avec le temps – à transformer les incitations institutionnelles auxquelles sont confrontés les dirigeants politiques, multiplier les opportunités d'action collective autour d'intérêts partagés et négociables et favoriser une négociation constructive entre les États et leurs citoyens.

Dans un premier temps, ils devraient élargir, de toute urgence et à **l'échelle mondiale**, les actions qui visent à limiter l'impact **négatif des gouvernements et des entreprises de pays riches sur la gouvernance des pays pauvres. Certaines mesures figurent déjà au programme de l'OCDE** : enrayer la collusion en matière de corruption et de blanchiment d'argent, contrôler la prolifération des petites armes et le commerce des « diamants de la guerre », encourager les gouvernements de pays riches en ressources à publier l'intégralité des rentes issues du pétrole, du gaz et des ressources minières (Initiative pour la transparence des industries extractives), etc. Il serait également utile de recourir au pouvoir de négociation économique et diplomatique de l'Union européenne pour modifier les mesures incitatives de la fonction publique et du secteur privé dans les pays pauvres, à l'image de l'Application des réglementations forestières, gouvernance et échanges commerciaux (FLEGT) qui s'efforce de dissuader la corruption liée à l'exploitation illégale des forêts et à l'exportation de bois par le biais d'accords volontaires avec les pays exportateurs. D'autres idées innovantes font l'objet d'une réflexion, notamment réglementer les sociétés militaires privées et inviter les grandes compagnies pharmaceutiques à coopérer en réduisant la corruption dans le cadre d'achats de médicaments par les agences gouvernementales de pays pauvres (Moore and Unsworth 2006). Toutes ces initiatives sont essentielles pour les raisons suivantes : a) elles sont susceptibles d'avoir une incidence significative, quoique indirecte, sur la gouvernance, b) elles peuvent aller dans le sens des intérêts du secteur privé, et c) ce sont des questions sur lesquelles les gouvernements et les milieux d'affaire de l'OCDE peuvent avoir une influence directe. Elles méritent à ce titre une attention prioritaire.

Les bailleurs de fonds devraient aussi accorder la priorité aux actions permettant de **limiter les effets de leurs propres comportements sur la gouvernance**. Il s'agit notamment de privilégier la Déclaration de Paris, y compris la rationalisation (et pas seulement l'harmonisation) de l'activité des bailleurs, de porter un jugement plus réaliste quant à la faisabilité politique de leurs propres programmes, et d'identifier des sources locales de pression en faveur du changement. Les **modalités d'attribution**

de l'aide au développement peuvent jouer un rôle important (la recherche doit creuser cette question davantage). La capacité d'un appui budgétaire à renforcer la responsabilisation nationale fait souvent l'objet de demandes simplistes ou trop ambitieuses. Mais si les attentes étaient plus réalistes, il y aurait plus d'espace pour des financements plus transparents et prévisibles, acheminés par l'intermédiaire des systèmes gouvernementaux, qui permettraient de soutenir des processus de planification, de budgétisation et de gestion des dépenses plus institutionnalisés. Ceci permettrait à son tour d'influer sur a) la capacité des gouvernements à formuler et mettre en oeuvre des politiques efficaces et b) la mobilisation de différents acteurs sociaux pour favoriser ces processus et rendre les gouvernements plus responsables (car un plus grand nombre de processus prévisibles fondés sur des règles permettraient de fournir des points d'entrée, par exemple pour les membres du parlement ou les auditeurs de budgets destinés aux citoyens, ou encore, les utilisateurs de services et permettraient de récompenser les efforts de mobilisation). Il ne s'agit pas ici de privilégier l'appui budgétaire par rapport à un autre mécanisme, disons l'aide sectorielle, car l'appui budgétaire dans un contexte de gouvernance complexe peut être plus volatile que d'autres formes d'aide. Cela permet néanmoins de suggérer un autre point de départ pour formuler des jugements et des compromis, à l'instar d'une conditionnalité plus réaliste et d'une valorisation de la prévisibilité.

Il est sans doute envisageable de **travailler plus efficacement avec la société civile**. La plupart des donateurs cherchent à « conforter » la pression qu'exerce la société civile sur les gouvernements, en vue d'améliorer l'obligation redditionnelle, la prestation de services et le respect des droits de l'homme. Mais ils sont souvent moins performants qu'ils ne pourraient l'être car a) ils soutiennent des groupes, qui certes partagent les mêmes objectifs en termes de lutte contre la pauvreté ou de gouvernance mais qui n'ont guère d'adhérents ou de poids politique, b) ils ne tiennent pas suffisamment compte des démarches entreprises par différents groupes pour s'organiser et c) ils tendent à se focaliser sur les pressions à exercer du côté de « la demande » sans engager de réflexion sur la capacité de l'État à apporter des réponses et sur la dynamique de l'interaction État-société.

Exemples de démarches plus constructives :

a) Identifier des groupes capables de s'organiser et de s'engager auprès de l'État, dont les intérêts ne sont pas peut-être pas directement en faveur des pauvres, mais susceptibles de rejoindre ceux des acteurs du développement (à l'instar des groupes d'entreprises qui se mobilisent pour l'amélioration des infrastructures publiques ou des cadres réglementaires). Ceci pourrait apporter des avantages indirects à la gouvernance, en particulier là où les gouvernements ne sont confrontés qu'à un contre-pouvoir réduit et inefficace.

b) Valoriser davantage les moyens d'**inciter** les acteurs sociaux à s'organiser et les gouvernements à proposer des solutions. Les groupes qui partagent

potentiellement les mêmes intérêts comme promouvoir les biens publics, ne s'organisent pas nécessairement pour émettre des revendications puisqu'ils ont davantage de possibilités d'utiliser leurs connexions personnelles auprès de ministres et de fonctionnaires afin de négocier des accords privés (avantages fiscaux, monopoles d'entreprises). Ils ne sont guère encouragés à consacrer du temps et des efforts pour s'organiser autour de revendications d'intérêt public plus vastes car ils n'ont aucune certitude que les gouvernements apporteront des changements. Ainsi, les populations démunies ne peuvent se permettre de prendre le temps et le risque de s'organiser sans avoir la certitude que leur action fera une différence. **L'élaboration et la gestion des politiques publiques** ont des répercussions sur l'incitation à l'action collective aussi bien pour les utilisateurs que pour les prestataires de services.

La gestion des finances du secteur public, et notamment la fiscalité, revêt une importance stratégique dans l'amélioration de la gouvernance et la consolidation des initiatives locales de lutte anti-corruption. Les donateurs ont tendance à allouer des fonds par le biais des Documents de stratégie de réduction de la pauvreté (PRSP), Cadres de dépenses à moyen terme (MTEF) et programmes destinés à optimiser la gestion des dépenses publiques. Ces initiatives ont connu un certain succès et méritent amplement d'être poursuivies. Cependant, jusqu'à récemment, les donateurs se sont désintéressés des rentes, en particulier des liens entre les mesures visant à accroître les recettes et la formation de l'État. La situation est en train de changer (ex : un document d'orientation sur la fiscalité et la gouvernance devrait être présenté au Réseau du CAD sur la gouvernance (GOVNET) en octobre 2007). L'argument principal consiste à dire que l'expérience historique de la fiscalité est toujours pertinente aujourd'hui dans les pays en développement, bien que le contexte mondial ait nettement évolué. Les gouvernements qui reposent sur les contribuables pour lever des fonds sont plus à même de soutenir la croissance et d'instaurer des organisations efficaces destinées à collecter et administrer les impôts. Le fait de devoir payer des impôts peut considérablement motiver les contribuables à se mobiliser et à demander des comptes sur la manière dont leur argent est dépensé. Nombreux sont les pays en développement au sein desquels les élites politiques sont peu enclines à négocier avec leurs citoyens en matière de fiscalité car elles ont accès à d'autres sources de revenus (plus faciles), notamment les revenus issus de l'exportation des ressources naturelles (ex : pétrole et gaz) ou du trafic de stupéfiants, de la corruption et de l'aide au développement. Par ailleurs, il est difficile de lever des impôts dans des économies agraires, à faibles revenus, et la collecte locale des impôts s'avère souvent coercitive. Néanmoins, de nombreux pays pauvres ont la possibilité d'augmenter leurs recettes en élargissant l'assiette de l'impôt et en améliorant les relations avec les contribuables. Il existe un programme global de réforme fiscale visant à simplifier les systèmes d'imposition, réduire les exonérations, accroître la transparence et optimiser la gestion des recettes fiscales. Celui-ci pourrait contribuer à encourager la mobilisation des contribuables ainsi que les négociations entre

l'État et la société sur la fiscalité. Les contribuables ont de plus grandes chances que d'autres groupes de s'organiser durablement autour d'intérêts économiques partagés, propices au compromis, et d'avoir recours à l'effet de levier pour rendre les gouvernements plus responsables.²

Enfin, il existe de nombreuses opportunités pour les bailleurs de fonds d'utiliser des **informations ciblées et des stratégies de communication** autour des projets et programmes d'intervention destinés à fomentier l'action collective des usagers, des politiques et des militants. Ils pourraient de surcroît promouvoir la production et la diffusion de données locales, accessibles, de bonne qualité et d'analyses politiques connexes. Cela pourrait être important pour susciter une mobilisation en faveur de l'action gouvernementale et de l'élaboration de politiques fondées sur des données factuelles. Ce travail discret est souvent laissé de côté au profit d'efforts qui attirent davantage l'attention, à l'image du soutien accordé aux médias locaux. Les donateurs pourraient également tisser des liens plus étroits avec les groupes (entreprises, syndicats, groupes religieux) qui manifestent des intérêts communs en termes de croissance et de gouvernance, en adaptant leur langage. Le jargon des bailleurs est effectivement rédhibitoire pour de tels groupes.

Ce programme est-il susceptible de faire des émules ?

Ce type de démarche, à la fois discrète et de longue haleine, dont le but consiste à améliorer la gouvernance et enrayer la corruption ne suscite pas le même engouement que les campagnes plus directes. Toutefois, un nombre croissant de données probantes – abordées à titre informel au sein de nombreux organismes de développement lorsqu'elles ne pas encore largement reconnues dans les déclarations de politique générale officielles – soulignent l'impact limité des stratégies plus conventionnelles. Aux interrogations sur la possibilité de stimuler la croissance par la création d'institutions politiques et marchandes officielles s'ajoutent les doutes qui subsistent quant à la capacité des pays en développement à « passer directement à Weber » (selon l'expression révélatrice de Lant Pritchett). La disponibilité des prêts « sans conditions » et le support technique de la Chine menacent de saper les tentatives des donateurs de pérenniser les engagements en faveur d'une meilleure gouvernance en échange d'une forte augmentation de l'aide au développement. On pourrait envisager dès lors que l'espoir d'encourager les donateurs à prendre la politique au sérieux n'est plus un vœu pieu. En outre, toutes les suggestions proposées ci-dessus sont à la portée des bailleurs si tant est qu'ils soient convaincus de leur utilité. Ils pourraient ainsi, au fil du temps et de façon progressive, faire une différence.



U4 est un centre de ressources en ligne pour les praticiens du développement qui sont confrontés aux questions de corruption dans leur travail. Le centre est géré par Chr. Michelsen Institute, centre de recherche indépendant spécialisé sur le développement et la coopération internationale. U4 est financé par AusAID (Australie), BTC/CTB (Belgique), ACDI/CIDA (Canada), DFID (Royaume Uni), GIZ (Allemagne), Norad (Norvège), Sida (Suède) et le ministère néerlandais des Affaires étrangères (NimBuZa). Toutes les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que son ou ses auteur(s) et ne reflètent ni l'opinion des agences partenaires de U4 ni celle de CMI/U4 (© 2011 - CMI/U4)

Références

DFID 2006: "Eliminating World Poverty: Making Governance Work for the Poor". White Paper on International Development, HM Stationery Office
<http://www.dfid.gov.uk/wp2006/>

Levy B. 2004: "Governance and Economic Development in Africa: Meeting the Challenge of Capacity Building", in Levy B. and Kpundeh S. eds: "Building State Capacity in Africa: New Approaches, Emerging Lessons", Washington DC, World Bank Institute.

Moore M. and Unsworth S. 2006: Book Review Article: "Britain's New White Paper: Making Governance Work for the Poor". Development Policy Review, Volume 24, Number 6, Blackwell <http://www.ids.ac.uk/futurestate/pdfs/MooreUnsworthDPR06.pdf>

OECD: DAC Network on Governance 2006: "Policy Paper on Anti-corruption: Setting an Agenda for Action". DCD/ DAC/ GOVNET (2006) 3/ REV 1 <http://www.oecd.org/dataoecd/51/25/38681611.pdf>

OECD: DAC Network on Governance 2007: 'Policy Paper on Taxation and Governance', forthcoming.

World Bank 2007: 'Strengthening World Bank Group Engagement on Governance and Anticorruption' <http://www.worldbank.org/html/extdr/comments/governancefeedback/gacpaper-03212007.pdf>

Notes

1 Pour approfondir le sujet, veuillez consulter le Governance and Social Development Resource Centre (GSDRC), Selected Conference Papers: Governance for Growth Seminar <http://gsdrc.ids.ac.uk/index.cfm?objectid=271986CC-A75D-10D6-AAFCB8CE4CCBAD8>

2 Pour de plus amples informations à ce sujet, consulter le Centre for the Future State, IDS : www.ids.ac.uk/futurestate et le prochain « DAC Govnet paper ».